

cartes postales illustrées assaillent les rares voyageurs. L'hôtel-de-ville est donc sauvé, les innombrables statues de sa façade ajourée ont bravé l'incendie et le canon. A l'endroit où les précieux manuscrits de la bibliothèque se sont envolés en fumée, il reste quelques pans de murs calcinés. Le pape a répondu à l'appel de l'administration de l'Université et l'on va commencer la reconstitution de cette bibliothèque. Avec une foi inébranlable et une belle vaillance, l'Université de Louvain, malgré l'impossibilité où elle se trouve de reprendre ses leçons et de procéder aux examens ordinaires, va ouvrir une session d'examens d'admission aux écoles des mines, des constructions civiles et des sciences physiques et mathématiques. Les journaux belges publient le programme des épreuves qui commenceront le 15 juillet, à dix heures. Ceux qui ne désespèrent pas ont raison.

L'INCARCERATION DE Mme DE WIART

Mme Henry Carton de Wiart, femme du ministre de la justice de Belgique, a été condamnée le 21 mai 1915, par le tribunal militaire allemand de Bruxelles, à trois mois et deux semaines de prison, peine commuée (?) par décision du gouverneur général von Bissing en une déportation en Allemagne.

Cette condamnation a été portée à la connaissance de la population bruxelloise, par les autorités allemandes, dans les termes suivants :

CONDAMNATION

“Mme Carton de Wiart, femme de l'ancien ministre de la justice, a été condamnée, le 21 mai 1915, par le tribunal militaire

du gouv
Mme Ca
ment, de
mande, :
au-delà
lettres a
pionnag
en outre
dus, tou
a enfin,
une lett
dans sa
mettre e
séquent,
portée e

Pour
ler que,
fait tran
tre objet
pays occ
sortis du
Mme H.
sont aut
Eminene
la Komn
la poste
piers; or
belge fût
A la si
défense
ou l'aut
le 22 ma